

André Arnold van Lantschoot

Dès sa fondation, en 1925, notre revue a régulièrement mentionné les réalisations scientifiques du chanoine André Arnold van Lantschoot¹). En 1969, elle publia l'oraison funèbre dont l'a honoré le professeur René Dragnet, conçue, au dire de l'orateur lui-même, comme «un suprême hommage d'amitié, une amitié qui nous liait, Arnold et moi-même, depuis un demi-siècle»²). Manquait encore une biographie un tant soit peu circonstanciée de ce prémontré de marque: une lacune, que je vais tâcher de combler ici³).

*
* *

André Arnold van Lantschoot était le premier-né de Pierre et de Mathilde van Lierde, issus, tous les deux, d'une famille d'agriculteurs, en Flandre Orientale, lui à Bellem, elle à Erwetegem⁴). Dans cette dernière

¹) Voir l'index dans *Analecta Praemonstratensia*, 1 (1925) ss.

²) *Anal. Praem.*, 45 (1969), 109-116. Le même texte a paru dans *Byzantion*, 38 (1968 [paru en 1969]), 620-630, et dans *Le Muséon*, 82 (1969), 249-258. — Un *In Memoriam* a été publié aussi par B.N. WAMBACQ, dans *L'Osservatore Romano* du 28 mars 1969, par G. GARITTE, dans *Le Muséon*, 82 (1969), 259, par J. RUYSSCHAERT, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 64 (1969), 329, et par G. RYCKMANS, dans *Jaarboek 1969 van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België*, 386-395.

³) En plus des publications déjà mentionnées, j'ai mis à contribution les différentes éditions du *Catalogus Ordinis Praemonstratensis* et, pour ce qui regarde les chanoines du Parc, également W. VERREES, *Necrologium 1129-1979 Abdij van Park Leuven Heverlee*, Louvain, 1979, ainsi que le manuscrit intitulé *Catalogus Fratrum Ecclesiae Parchensis ordine professionis ab anno 1900, prosequendus per Venerandum Dominum Priorem pro tempore existentem in Parco*.

⁴) Pierre Van Lantschoot naquit à Bellem, le 20 juin 1859, et mourut à Gand, le 18 novembre 1923. Il était le premier-né d'Edouard Van Lantschoot (1828-1898) et de Nathalie De Pauw (1831-1869). De l'union de ceux-ci naquirent cinq autres enfants, dont trois étaient encore en vie lors de la naissance d'Arnold: Romanie (1862-1944), qui devint Sœur Maura; Auguste (1864-1941), qui se maria avec Irma Bellaert (1881-1963) et Sidonie (1867-1933), qui épousa Richard Vandeputte (1870-1942). Edouard Van Lantschoot se maria en secondes noces avec Eugénie Standaert (1840-1892), qui lui donna encore dix enfants, dont Arnold a pu connaître: Jules (1871-1941), qui épousa Charlotte Moens (1873-1966), Henri (1872-1939), qui se maria avec Esther De Croock (1865-1932), Cyrille (1875-1947), qui devint missionnaire de Scheut en Chine, Marie-Louise (1876-1955), qui devint Sœur Emiliana, Emma (1877-1954), qui devint Sœur Maria-Alberica, Elvire (1884-1957) et Marie-Eugénie (1885-1910), qui devint Sœur Edmonda. — Mathilde Van Lierde naquit à Erwetegem, le 12 décembre 1858, et décéda à Jette, le 16 avril 1914. Ses parents étaient Pierre Van Lierde (né en 1814) et Rosalie Van Wittenbergh (née en 1821). Elle avait deux

paroisse, ils contractèrent mariage le 11 avril 1888, après quoi ils s'établirent dans une commune limitrophe de Bellem, à savoir Ursel, où Pierre était instituteur de l'école catholique pour garçons. Il avait assumé cette charge en 1879, par suite de la loi scolaire qui devait être si néfaste à l'enseignement catholique qu'elle reçut le nom de «loi de malheur». L'école catholique d'Ursel fut agréée par la commune et un acte communal du 17 septembre 1890 montre qu'à cette date Pierre van Lantschoot était directeur d'école et avait sous lui un instituteur auxiliaire⁵).

C'est ainsi que naquit à Ursel, le 24 avril 1889, celui que, le lendemain, le vicaire M. Stockman baptisa comme Arnold Edouard. Ce dernier nom lui vint de son grand-père paternel, qui fut aussi son parrain⁶). Plus tard la famille s'accrut encore de deux filles et de deux garçons: Arnolda, Hermanna, Herman et Wilfried⁷).

Le cadet avait à peine un an que, le 1^{er} avril 1896. Pierre van Lantschoot apprit la décision, votée par le conseil communal, à l'exception toutefois du bourgmestre et d'un nommé van Lierde, selon laquelle il ne serait plus directeur après le 30 septembre 1897. Promptement il répliqua par une longue lettre ouverte, dans laquelle il fit part de son dessein de se retirer et dont le dernier alinéa semble bien révéler le nœud de la question. Il y déclara que jamais il ne serait parti d'Ursel, si le curé s'était contenté de s'occuper uniquement de l'aspect religieux de l'éducation et de l'enseignement, sans se mêler constamment des affaires financières et s'il avait laissé celles-ci s'arranger entre le directeur et la commune qui seule payait tout et était quand même censée capable de gérer elle-même ses finances⁸). Au cours de sa lettre, il avait

frères: Jean-Baptiste, qui se maria avec Odile Van den Abeele (1866-1934), et Beljaninus (1862-1945), qui épousa Romanie De Keyzer (1872-1948). — Ces informations, ainsi que bien d'autres, concernant la famille Van Lantschoot-Van Lierde, m'ont été communiquées gracieusement par deux cousins germains d'Arnold, Robert Van Lierde (né en 1898), fils de Beljaninus, et André Van Lantschoot (né en 1906), fils d'Auguste. Je les remercie bien cordialement.

⁵) *Open brief*... Voir note 8.

⁶) *Catalogus Fratrum Ecclesiae Parchensis*..., 18. Comme marraine y est signalée Ida Prudentia Goorikx, inconnue de mes informateurs.

⁷) Arnolda (1891-1960) se maria avec Eugène Van Linden (1893-1924); Hermanna (1892-1962) resta célibataire; Herman (1893-1968) épousa successivement Susanne De Sutter (1897-1948) et Liliane Sutton (1896-1973); Wilfried (1895-1969) se maria avec Marguerite De Sutter (1900-1958). — Pierre Van Lantschoot épousa en secondes noces Berthe Van Hulle (1872-1935), mais ce mariage est resté sans enfants.

⁸) *Open brief aan de gemeenteraadsleden van Ursel, die de intrekking der aangenomene jongensschool gestemd hebben en aan de ongenoodigde en nieuwbakken beschermers dier*

exprimé sa déception sur la façon dont il venait d'être traité par le curé, alors qu'il avait risqué son avenir en acquiesçant à la prière de venir à Ursel comme instituteur d'une école catholique⁹).

Irrité, le directeur n'attendit pas la date fixée mais quitta Ursel, le 27 mai 1896, pour s'établir avec sa famille à Jette, près de Bruxelles. Il y monta une imprimerie, tandis que son épouse se mit à exploiter un commerce en articles de bureau.

Arnold avait sept ans quand il arriva à Jette. A l'âge de douze ans il entama les humanités à l'Institut Sainte-Marie à Schaerbeek. En 1907, il sortit de la rhétorique deuxième sur huit élèves mentionnés, avec plus de sept dixièmes des points dans l'ensemble des concours. Il obtint également au moins les sept dixièmes en religion, latin, grec, français, flamand, anglais, histoire et géographie, mathématiques et chimie. Aussi reçut-il le «Prix spécial décerné par le Davidsfonds»¹⁰).

*
* *

Après ses humanités, Arnold van Lantschoot entra à l'abbaye prémontrée de Parc, près de Louvain. Son choix pour la vie religieuse ne devait pas étonner: parmi ses tantes et oncles paternels, il comptait quatre religieuses et un religieux¹¹). Son option pour Parc s'explique vraisemblablement du fait qu'il y avait deux de ses cousins, respectivement un neveu et un arrière-neveu de sa grand-mère paternelle, Nathalie de Pauw, à savoir les chanoines Aldéric Jules de Pauw et Jules Romain de Pauw. Ce dernier y remplissait depuis 1904 la fonction de prieur¹²).

school: «Geachte Inwoners van Ursel, (...) Aanveerd, Achtbare inwoners van Ursel met de uitdrukking mijner hoogachting, de verzekering dat de jaren, welke ik onder u doorgebracht heb, nooit uit mijn geheugen zullen gaan, en dat ik hier nooit zou weggegaan zijn, hadde de eerw. heer pastoor content geweest zich enkel te bemoeien met de godsdienstige richting van opvoeding en onderwijs zonder gedurig tusschen te willen komen in de geldkwestie en deze gelaten tusschen mij en de gemeente, die toch alles alleen betaalt en toch wel bekwaam genoeg is, denk ik, om zelf de gemeentekas te besturen».

⁹) *Open brief*...: «Ziedaar hoe sommige geestelijken de katholieke onderwijzers weten te beloonen, die in 1879 hunne toekomst en hun bestaan in gevaar hebben gesteld met (...) dienst te nemen in de katholieke scholen. Waar zijn nu die schoone beloften welke men mij thans gedaan heeft om mij naar Ursel te krijgen?»

¹⁰) D'après le *Palmarès*, dont l'abbé Michel Bayet, directeur de l'Institut, m'a gentiment communiqué les résultats de la rhétorique.

¹¹) A savoir ses tantes Romanie (Sœur Maura), Marie-Louise (Sœur Emiliana), Emma (Sœur Maria-Alberica) et Marie-Eugénie (Sœur Edmonda), ainsi que son oncle Cyrille. Voir note 4.

¹²) Aldéric Jules De Pauw, né à Bellem en 1862, entra au Parc en 1892, devint en 1904 prieur de la mission au Brésil et mourut en 1919. Jules Romain De Pauw, né à Ursel en 1878, entra au Parc en 1898, y fut prieur de 1904 à 1911 et décéda en 1953.

Entré le 14 septembre 1907, Arnold reçut, le 9 octobre suivant, l'habit prémontré et devint le frère André. Selon l'usage en vigueur, la première année de formation devait se passer au noviciat commun, établi à l'abbaye de Tongerlo. André van Lantschoot s'y rendit avec son confrère de Parc, Ludolphe Fabry, et y rencontra dix autres novices de première année: deux de Berne, quatre d'Averbode et quatre de Tongerlo¹³). Beau groupe de jeunes, sous la conduite d'un jeune maître, puisque âgé de vingt-huit ans seulement, Hyacinthe Dom, nommé à cette fonction le 13 octobre de l'année précédente¹⁴).

En octobre 1908, le frère André rentra à l'abbaye de Parc. Le prélat, Quirin Nols, docteur en théologie de l'Université de Louvain, avait été professeur et, même étant déjà abbé, il continuait à donner des cours à ses jeunes religieux, tant il prenait à cœur leur formation intellectuelle et spirituelle¹⁵). Parmi les autres qui s'en occupaient au temps de van Lantschoot, il faut mentionner trois autodidactes qui ont bien mérité de l'Ordre par leurs publications historiques, Michel van Waefelghem, son frère Raphael et Paul Lenaerts¹⁶).

La formation du frère André faillit être interrompue par le service militaire. S'appuyant vraisemblablement sur des archives du Ministère de la Défense, J.-R. Leconte assure que van Lantschoot avait été dispensé du service en temps de paix, le 11 juin 1909¹⁷). Mais il ne fait aucune mention d'une autre dispense, qui se trouve attestée aux archives de la Maison généralice de l'Ordre de Prémontré à Rome. Voici ce qu'on y apprend. Pour être exempté du service militaire, le frère André devait présenter à l'autorité civile, avant le 1^{er} juillet 1911, un certificat prouvant qu'il était sous-diacre. Or, selon le droit canonique, il ne pouvait recevoir les ordres majeurs qu'après s'être engagé définitivement par la profession solennelle. Mais celle-ci il ne pouvait la faire avant le 9 octobre 1912, date de l'expiration de ses vœux simples, prononcés le 9

¹³) Archives de l'abbaye de Tongerlo, Cat. 56: *Catalogus eorum qui in Novitiatu communi in Abbatia Tongerloensi fuerunt*. André van Lantschoot s'y trouve inscrit sous le numéro d'ordre 489 (à compter depuis l'érection du noviciat en 1858).

¹⁴) Hyacinthe Dom, né à Hulshout en 1879, entré à l'abbaye de Tongerlo en 1897, ordonné prêtre en 1903, décédé en 1940.

¹⁵) Quirin Nols, né à Charneux en 1862, entré à l'abbaye de Parc en 1885, élu abbé en 1897, décédé en 1936. Voir *Anal. Praem.*, 15 (1939), 5-6.

¹⁶) Michel van Waefelghem, né à Etterbeek en 1876, entré à Parc en 1894, mort en 1938. — Raphael van Waefelghem, né à Etterbeek en 1878, entré à Parc en 1896, mort en 1944. — Paul Lenaerts, né à Turnhout en 1880, entré à Parc en 1897, mort en 1954.

¹⁷) J.-R. LECONTE, *Aumôniers militaires belges de la guerre 1914-1918*, Bruxelles, 1969, 306.

octobre 1909. C'est pourquoi, par l'intermédiaire du procureur général de l'Orde, Joseph Nouwens, il demanda au pape Pie X la dispense lui permettant de recevoir quand même le sous-diaconat¹⁸). Cette dispense lui fut accordée le 8 juin 1911¹⁹). Dès lors il fut ordonné sous-diacre, le 25 juin 1911, à l'abbaye de Parc, par le cardinal Mercier, qui y était venu présider une cérémonie²⁰). Il fit profession solennelle à la date normale, le 9 octobre 1912. Le 21 décembre suivant, il fut ordonné diacre par Mgr Heylen, à Namur. Enfin, le 3 août 1913, il reçut l'ordination sacerdotale, des mains de Mgr De Wachter, évêque auxiliaire de Malines²¹).

*
* *

Van Lantschoot fut envoyé à Louvain pour des études supérieures de théologie. Il les commença en octobre 1913, mais il dut les interrompre à cause de la guerre. Appelé sous les armes le 1^{er} août 1914, il fut assigné à la colonne d'ambulance de la 1^{re} division de cavalerie. Le 6 novembre 1914, il fut commissionné en qualité d'aumônier adjoint de 2^e classe et désigné pour le 1^{er} bataillon de carabiniers cyclistes²²). Au début de mars

¹⁸) Archives de la Maison généralice de l'Ordre de Prémontré à Rome, Supplique non datée: «Clericus Andreas Arnoldus van Lantschoot (...) postulat dispensationem pro titulo requisito ad susceptionem Subdiaconatus. — Ratio est, quia testimonium Subdiaconatus ab ipso exigitur ut eximi possit a servitio militari, cum adhuc reputetur sub antiquo regimine, debetque praesentari testimonium auctoritati civili ante 1 Julii».

¹⁹) Archives de la Maison généralice..., Lettre du procureur général J. Nouwens au prélat Q. Nols, datée du 8 juin 1911.

²⁰) 't Park's Maandschrift, 11 (1911), 238; *Revue de l'Ordre de Prémontré et de ses Missions «Bibliothèque Norbertine»*, 13 (1911), 267.

²¹) Selon *Catalogus Fratrum*..., f. 17v^o-18, Mgr Heylen conféra, toujours à Namur: le 17 novembre 1912, le sous-diaconat à Ludolphe Fabry et le diaconat à André van Lantschoot; le 21 décembre 1912, le diaconat à Fabry; le 4 août 1913, la prêtrise à Fabry et à van Lantschoot. A voir l'écriture, on peut douter que ce registre ait été régulièrement tenu à jour. De toutes façons, les nouvelles données par les revues de l'abbaye de Parc sont bien fraîches, à en juger d'après la date de l'*Imprimatur* de Malines. 't Park's Maandschrift, 12 (1912), 389, et *Revue de l'Ordre de Prémontré*, 15 (1913), 49, parlent du sous-diaconat conféré à Fabry le 17 novembre 1912, mais ne font aucune mention de van Lantschoot (*Imprimatur*, respectivement 26 novembre 1912 et 3 janvier 1913). Selon la revue flamande, 13 (1913), 29, Fabry et van Lantschoot furent ordonnés diacres le 21 décembre 1912 (*Imprimatur*, 29 décembre 1912). La revue flamande, 13 (1913), 293, et la revue française, 15 (1913), 273, assurent que Fabry et van Lantschoot furent ordonnés prêtres par Mgr De Wachter, le dimanche 3 août 1913 (*Imprimatur*, respectivement 26 août et 9 septembre 1913). Les éditions du *Catalogus Ordinis Praemonstratensis* de 1913, 1914, 1915 et 1916 donnent également 3 août; ce n'est qu'en 1917 que ça devient 4 août.

²²) J.-R. LECONTE, *Aumôniers militaires*..., 306-307.

1918, il était en permission à Rome²³). A peine de retour au front, le 13 ou le 16 mars, il fut fait prisonnier à Stuivekenskerke, près de l'Yser²⁴). Rapatrié, il fut dirigé sur la base de Calais, le 7 novembre 1918. Enfin, le 31 décembre 1918, il reçut son «congé sans solde». Plus tard, le 7 février 1924, il fut décoré de la Croix de Guerre avec palme, «pour le courage et le dévouement dont il a fait preuve au cours de sa longue présence au front». Son service militaire lui valut encore d'autres distinctions, tels six chevrons de front, la Croix du Feu, la Croix de l'Yser, la médaille commémorative 1914-1918 et celle de la Victoire²⁵).

*
* *

Rentré à l'abbaye de Parc le 12 janvier 1919²⁶), van Lantschoot reprit bientôt ses études à la Faculté de théologie à l'Université de Louvain. On y appliquait avec grand succès la méthode historique et, pour permettre aux étudiants de s'approcher davantage des origines chrétiennes, il s'y donnait aussi des cours en langues orientales²⁷). La Faculté de théologie conférait aussi les grades de licence et de doctorat en langues sémitiques²⁸).

Van Lantschoot profita amplement de l'occasion. Il se porta vers les textes orientaux, au dire du professeur Draguet, son compagnon d'études, «par curiosité d'esprit assurément, mais non moins par sentiment d'une authenticité mieux garantie»²⁹). Lors de sa mobilisation, il avait emporté une bible et une grammaire coptes et, aussi bien au front qu'en captivité, il avait consacré tous ses loisirs à l'étude de cette langue. De retour à Louvain, il se mit à perfectionner ses connaissances du copte, sous la conduite du professeur Louis-Théophile Lefort. Il suivit également les cours d'arabe, de syriaque et d'éthiopien³⁰). Et tout cela sans oublier la théologie. Le 12 juillet 1920, il devint bachelier en théologie³¹),

²³) Archives de la Maison généralice..., Lettre de van Lantschoot au procureur général H. Noots, datée du 19 juillet 1920.

²⁴) Le 13 mars, d'après J.-R. LECONTE, *Aumôniers militaires...*, 307; le 16 mars, selon *Catalogus Fratrum...*, f. 18.

²⁵) J.-R. LECONTE, *Aumôniers militaires...*, 307. Voir aussi les distinctions mentionnées dans les différentes éditions du *Catalogus Ordinis Praemonstratensis*.

²⁶) *Catalogus Fratrum...*, f. 18.

²⁷) *De Theologische Faculteit 1919-1969* (Annua Nuntia Lovaniensia, XVII), Louvain, 1970, 46-49.

²⁸) *Annuaire de l'Université Catholique de Louvain*, 74 (1910), 83.

²⁹) *Anal. Praem.*, 54 (1969), 111; *Byzantion*, 38 (1968), 623; *Le Muséon*, 82 (1969), 252.

³⁰) G. RYCKMANS, dans *Jaarboek 1969...*, 387.

³¹) *Annuaire de l'Université...*, 80 (1920-1926), 107.

et le 11 octobre suivant, licencié en langues sémitiques³²). La licence en théologie, il l'obtint le 14 juillet 1921³³).

Sa première publication scientifique est un rapport sur la mariologie d'Éphrem, présenté, le 9 septembre 1921, à la section flamande du Congrès Marial de Bruxelles³⁴). En octobre de la même année, il fut chargé d'enseigner les éléments de l'hébreu à ses jeunes confrères de Parc.

Entre-temps il travaillait, sous la direction du professeur Albin van Hoonacker, à une dissertation sur *La notion de l'immortalité dans l'Ancien Testament*. Avec elle il fut promu docteur en théologie, le 17 juillet 1922³⁵). Le 9 octobre suivant, son prélat le nomma en plus professeur d'Écriture sainte et d'archéologie biblique.

*
* *

Les langues orientales, le copte en particulier, ne cessaient d'intéresser van Lantschoot. Donnant suite à la suggestion du professeur Lefort, il préparait une dissertation sur les colophons des manuscrits coptes. Par colophons, il entendait non seulement les souscriptions de scribes, mais aussi les notes occasionnelles de donateurs, propriétaires ou lecteurs. D'accord avec H. Hyvernât, qui avait publié en 1903 un article au titre suggestif: *Les notes de copistes dans les manuscrits orientaux comme instruments de recherche et de critique historique*, il était convaincu que ceux qui s'occupent de recherches ou de critique historique y peuvent trouver des renseignements qu'ils chercheraient vainement ailleurs³⁶). Dans une lettre adressée, le 14 décembre 1923, à H. Noots, procureur général de l'Ordre à Rome, il exprima l'espoir que sa thèse serait imprimée vers le mois de juillet suivant et qu'il pourrait alors passer son examen en philologie orientale³⁷). Cet espoir ne se réalisa pas si vite, peut-être en raison de difficultés d'ordre financier.

Van Lantschoot prit part au Concours Universitaire pour 1924-1926 en déposant au Ministère des Sciences et des Arts un mémoire sur les

³²) *Annuaire de l'Université...*, 80 (1920-1926), 108.

³³) *Annuaire de l'Université...*, 80 (1920-1926), 166.

³⁴) *Handelingen van het Vlaamsch Maria-congres te Brussel, 8-11 September 1921, I. Marialeer, Bruxelles, s.d. (1922), 185-189.*

³⁵) *De Theologische Faculteit...*, 73.

³⁶) A. VAN LANTSCHOOT, dans l'Avant-propos de son *Recueil...* (ouvrage à mentionner plus loin).

³⁷) Archives de la Maison généralice...: «'K heb steeds de handen vol met mijne thesis over de sahidische colophons, en hoop ze gedrukt te hebben tegen Juli aanstaande, en dan mijn exaam in oostersche taalkunde af te leggen».

colophons contenus dans quelque cent vingt-cinq manuscrits coptes du dialecte sahidique, datés du V^e au XIII^e siècles³⁸). Avec quatre-vingt-treize points sur cent, il fut proclamé lauréat, le 4 novembre 1926. Le jury proposa de faire imprimer son mémoire aux frais de l'État et de lui octroyer une bourse de voyage³⁹). Jusqu'alors il n'avait eu l'occasion d'examiner les originaux qu'à la Bibliothèque Nationale de Paris; pour les autres documents, il s'était contenté de travailler sur des reproductions photographiques. La bourse de voyage lui permit d'étendre ses recherches aux bibliothèques de Londres, de Manchester, de Rome et de Naples; ce qui lui fournit la possibilité de perfectionner son mémoire⁴⁰). Ce dernier fut enfin publié en 1929, à Louvain, comme premier numéro d'une nouvelle collection, la *Bibliothèque du Muséon*. Il le présenta comme dissertation à l'Université de Louvain et, le 12 juillet 1929, il fut promu, avec la plus grande distinction, docteur en philologie orientale⁴¹).

Le titre de son mémoire laissait entrevoir un programme: *Recueil des colophons des manuscrits chrétiens d'Égypte*, Tome I, *Les colophons coptes des manuscrits sahidiques*, Fascicule 1, *Textes*, Fascicule 2, *Notes et tables*. L'avant-propos promet d'éditer de la même façon «les colophons des manuscrits coptes unilingues des différents dialectes (autres que le sahidique); ceux des manuscrits coptes bilingues; ceux des manuscrits arabes; ceux que nous ont conservé les manuscrits syriaques de Nitrie; enfin ceux des manuscrits éthiopiens et des manuscrits grecs». Et cette immense œuvre analytique serait suivie d'une synthèse qui, au dire de l'auteur, «aura pour objet une étude d'ensemble où seront examinés et discutés des divers problèmes qui se rattachent à notre sujet et que l'étude des documents aura soulevés»⁴²). Ce projet ne fut pas réalisé: les circonstances en disposèrent autrement.

* * *

Le travail de van Lantschoot intéressait particulièrement Mgr Adolphe Hebbelynck⁴³). Celui-ci avait enseigné le copte à

³⁸) A. VAN LANTSCHOOT, *Recueil...*, I/1, XII; I/2, 93-98.

³⁹) *Annuaire de l'Université...*, 81 (1927-1929), 246.

⁴⁰) A. VAN LANTSCHOOT, *Recueil...*, I/1, IX.

⁴¹) *Annuaire de l'Université...*, 82 (1930-1933), 64.

⁴²) A. VAN LANTSCHOOT, *Recueil...*, I/1, VIII.

⁴³) A voir p.ex. son compte-rendu du *Recueil...*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 26 (1930), 682-688.

l'Université de Louvain, avant d'en devenir recteur, en 1898. Après sa retraite, en 1909, il s'était livré au dépouillement des manuscrits coptes de la Bibliothèque Vaticane et, depuis quelques années, il en préparait un catalogue détaillé. Il se rendait compte que, pour mener à bonne fin une entreprise aussi vaste, il lui fallait un collaborateur, voire un successeur. Or, il croyait l'avoir trouvé en la personne de van Lantschoot. Sur ses instances, le prélat Nols lui céda son brillant sujet, en principe pour quatre mois par an.

A partir donc de 1929, chaque année au début de septembre, van Lantschoot se rendit à Rome. Il gardait toutefois ses fonctions à l'abbaye: il restait professeur de sciences bibliques; en plus, depuis le 23 septembre 1927, il était sous-chantre et au cours de 1929 il avait été nommé circateur. Son absence se faisait sentir à Parc⁴⁴). Était-ce pour l'attacher davantage à son abbaye que, le 16 janvier 1931, le prélat Nols le nomma sous-prieur et maître des novices? Cette dernière fonction en particulier ne souffrait guère de longues absences.

Néanmoins, ayant été proclamé encore une fois lauréat d'un concours organisé par le gouvernement pour l'octroi d'une bourse de voyage, le 30 décembre 1930⁴⁵), van Lantschoot passa, en 1931, tout un mois aux bibliothèques d'Oxford et de Londres. Et au début de septembre il partit de nouveau pour Rome, d'où il ne rentra que le 29 janvier 1932⁴⁶). Dès lors, déjà le 2 septembre 1932 un suppléant dut être désigné et le 7 septembre 1934 la charge de maître des novices fut confiée au prieur Boniface Swarte. Toutefois, van Lantschoot resta professeur, sous-chantre et sous-prieur ... jusqu'en 1936.

*
* *

Le 23 avril 1936, pendant que van Lantschoot résidait à l'abbaye de Parc, le pape Pie XI le nomma *scriptor orientalis* à la Bibliothèque Vaticane à partir du 1^{er} août. La lettre de nomination, émanant de la Secrétairerie d'État et signée par le cardinal Pacelli, fut envoyée par le

⁴⁴) Archives de la Maison généralice..., Lettre du prélat Nols au procureur général Noots, datée du 17 décembre 1929: «Je vous remercie en même temps pour le fraternel accueil que vous avez fait à notre cher confrère, Monsieur van Lantschoot. Je suis persuadé qu'il n'aura pas troublé l'ordre de la maison; je suis heureux de le voir rentrer, car étant circateur, nous sommes plus tenus pendant son absence; présentez-lui mes fraternelles amitiés».

⁴⁵) *Annuaire de l'Université...*, 82 (1930-1933), 360.

⁴⁶) *Pro Nostris*, 3 (1931), 100; 4 (1932), 46.

procureur général Noots au prélat Nols. On lit l'enthousiasme de celui-ci dans la lettre qu'il adressa, le 29 avril 1936, à l'abbé général Gommaire Crets, prélat d'Averbode:

Monseigneur et bien cher Abbé Général,

Je suis heureux de vous annoncer que la nomination de Monsieur van Lantschoot m'a été envoyée par Monsieur le Procureur pour lui être remise. Je vous en donne la traduction du texte italien ...; il devra emporter une première fois son document à Rome, pour être plus tard conservé dans nos archives.

Je vais taire la chose jusqu'au 5 mai. Je vous demanderai de vouloir annoncer la chose au dîner de ma fête.

Cette nomination le constitue chef de la partie orientale de la bibliothèque du Vatican. Cette place était occupée par Monseigneur Tisserant qui a été nommé Pro-préfet de la bibliothèque; le préfet est Monseigneur Mercati; le Pape actuel n'a pas nommé de cardinal protecteur, lui, ancien bibliothécaire, s'est réservé cette charge.

La bibliothèque apostolique de la Sainte Église (ou du Vatican) fait partie des administrations Palatines⁴⁷⁾.

Il semble que le prélat Nols ait insisté auprès du procureur général Noots pour qu'on témoignât de sérieux égards au nouveau dignitaire: qu'on lui décernât le titre de Révérendissime et qu'il fût mieux logé. C'est ce que laisse entendre la lettre que van Lantschoot, encore toujours à Parc, adressa, le 16 juillet 1936, au procureur général. Pour ce qui est du titre de Révérendissime, assure-t-il, il avait dit à son prélat «que ça n'avait pas la moindre importance, étant donné que c'était la charge de scrittore qui après tout importait le plus». Quant au logement, si ce n'était qu'il fallait placer ses livres qu'il comptait emporter, il aurait préféré rester dans la chambre qu'il avait occupé jusqu'alors. Mais, après tout, il s'en remit au jugement du procureur général⁴⁸⁾.

⁴⁷⁾ Archives de la Maison généralice...

⁴⁸⁾ Archives de la Maison généralice...: «Hoogerwaarde en Beste Heer Prelaat, Uwe vriendelijke kaart zooeven ontvangen. 'K ben uiterst tevreden met de oplossing die Ge voorstelt. Hoogwaardig Heer van Park wou 'per fas et nefas' dien titel van Rev^{mus} doen gelden alhoewel ik hem gezegd had 'que ça n'avait pas la moindre importance, étant donné que c'était la charge de scrittore qui après tout importait le plus'; doch, daar hij mij verdenkt van al te groote ootmoedigheid — waarin hij zich leelijk bedriegt —, had ik hem gezegd dat Gijzelve hem de beste oplossing in 't geval kondet geven. Voor 't gene de kamer aangaat — daar had ik nochtans geen woord over gerept — is het heel wel zoo; veel plaats heb ik niet noodig en, ware het niet voor de boeken, dan bleef ik nog liefst op mijn oude kamer. Nu, à propos van boeken, vraag ik me af wat het beste zou zijn: ze opsturen met Stein of 'nen anderen expéditeur, ofwel ze zelve als 'bagage' meevoeren als ik afreis...»

Dans cette même lettre, il fit part de son projet de retour à Rome. Il y arriverait le samedi, 29 août; le dimanche, il se reposerait et le lundi, veille de son entrée en fonction, il irait voir à la Bibliothèque où on allait le 'parquer' et il rendrait visite au cardinal Tisserant, qui l'avait 'passé en contrebande' dans deux commissions de la Congrégation pour l'Église Orientale⁴⁹).

*
* *

Un aperçu de la carrière de van Lantschoot donne l'impression que celle-ci a été déterminée en bonne partie par le cardinal Tisserant.

Quand van Lantschoot entra à la Bibliothèque Vaticane, en septembre 1929, à titre de collaborateur de Mgr Hebbelynck, il a dû avoir affaire au *scrittore* pour les langues orientales, qui était alors Mgr Tisserant. Le 1^{er} décembre 1930, celui-ci devint pro-préfet de la Bibliothèque, fonction qu'il remplit jusqu'à son élévation au cardinalat, le 15 juin 1936⁵⁰). Orientaliste averti, il était à même d'apprécier les connaissances linguistiques du chanoine. Quant à celles-ci, le professeur Draguet témoigne que son ami «se porta vers les textes orientaux: l'hébreu biblique d'abord, puis, progressivement, le copte, le syriaque, l'arabe, l'éthiopien, l'arménien, le géorgien, à quoi il ajouta plus tard le mandéen et le turc. (...) A maîtriser toutes ces langues, van Lantschoot mit une telle application qu'il se trouva bientôt à l'aise dans tous les manuscrits chrétiens»⁵¹). Rien d'étonnant si le pro-préfet, avant de quitter la Bibliothèque, fit confier la section orientale aux soins du chanoine.

Le 19 juin 1936, le cardinal Tisserant fut nommé secrétaire de la Congrégation pour l'Église Orientale⁵²), dont il était déjà consultant; ce qui lui permettait de faire appel au concours du nouveau *scrittore* pour certaines commissions de sa Congrégation, comme on l'a appris de van

⁴⁹) Archives de la Maison généralice...: «Daar ik op 1^{sten} september 'sur mon bureau' moet zijn, als ze te Brussel zeggen, zoo zal ik in Rome aankomen, laat ons zeggen den Zaterdag 29^{sten} oogst, te meer daar het pars autumnalis van mijnen brevier in Rome ligt. Dan kan ik den 30^{sten} wat uitrusten en den 31^{sten} naar de bibliotheek gaan zien waar ze mij gaan parkeeren, en ook een bezoek brengen aan Z.E. Card. Tisserant; zoals hij het U waarschijnlijk zelf gezegd zal hebben, heeft hij mij in twee commissies der S. Congr. Or. binnengesmokkeld; dat is te zeggen 'nen hoop werk meer».

⁵⁰) *Acta Apostolicae Sedis*, 28 (1936), 220.

⁵¹) *Anal. Praem.*, 54 (1969), 111-112; *Byzantion*, 38 (1968), 623; *Le Muséon*, 82 (1969), 252-253.

⁵²) *Acta Apostolicae Sedis*, 28 (1936), 246.

Lantschoot lui-même⁵³). En effet, celui-ci fut nommé, le 7 mai 1936, membre de la commission pour le Pontifical syro-malabare et, le 6 juillet suivant, membre de la commission pour le Rituel syro-maronite⁵⁴). C'est sans doute encore le cardinal Tisserant qui le fit nommer, le 17 mai 1937, consultant de la Congrégation pour l'Église Orientale⁵⁵) et, le 20 mai 1939, membre de la commission pour le Pontifical syrien⁵⁶).

A ces nominations s'ajouta, le 17 février 1940, celle de consultant de la Commission biblique⁵⁷), dont le cardinal Tisserant était devenu président, le 11 juillet 1938⁵⁸).

Autant dire que van Lantschoot a fait carrière à l'ombre du cardinal Tisserant, tant à la Bibliothèque Vaticane qu'à la Congrégation pour l'Église Orientale et à la Commission biblique. Sur son activité dans cette dernière, je n'ai point de renseignements; j'en ai quelques-uns sur celle qu'il a déployée à la Bibliothèque et dans la Congrégation pour l'Église Orientale.

*
* * *

Le 1^{er} septembre 1936, van Lantschoot entra donc en fonction comme *scrittore* pour les langues orientales à la Bibliothèque Vaticane. Il y trouva un nouveau bibliothécaire, le cardinal Mercati, ainsi qu'un nouveau préfet, Dom Anselme Albareda, moine bénédictin de Montserrat, nommés respectivement le 18 et le 19 juin 1936⁵⁹). Il y retrouva Mgr Hebbelynck. Avec lui, il acheva et publia, en 1937, le premier volume du catalogue détaillé des manuscrits coptes conservés à la Bibliothèque Vaticane. Le deuxième volume parut en 1947, neuf ans après la mort de Mgr Hebbelynck. En plus, il publia, en 1962, un inventaire sommaire de manuscrits éthiopiens et, en 1965, un inventaire de manuscrits syriaques, toujours de la Vaticane.

Le 2 mai 1938, le cardinal Pacelli, secrétaire d'État, fit part à van Lantschoot que le pape Pie XI l'avait désigné comme premier représen-

⁵³) Archives de la Maison généralice..., Lettre de van Lantschoot au procureur général Noots, datée du 16 juillet 1936. Voir note 49.

⁵⁴) *Catalogus Fratrum*..., f. 18.

⁵⁵) *Acta Apostolicae Sedis*, 29 (1937), 288.

⁵⁶) Archives de la Maison généralice..., document émanant de la Congrégation pour l'Église Orientale à van Lantschoot et daté du 22 mai 1939.

⁵⁷) *Acta Apostolicae Sedis*, 32 (1940), 133.

⁵⁸) *Acta Apostolicae Sedis*, 30 (1938), 298.

⁵⁹) *Acta Apostolicae Sedis*, 28 (1936), 246.

tant du Saint-Siège au XX^e Congrès International des Orientalistes qui se tiendrait à Bruxelles en septembre de cette année⁶⁰).

Le 22 janvier 1951, le pape Pie XII nomma van Lantschoot vice-préfet de la Bibliothèque Vaticane⁶¹), en remplacement de Mgr Robert Devreesse, qui avait démissionné en septembre 1950, après avoir rempli cette fonction depuis le 24 janvier 1946⁶²). Le nouveau vice-préfet servit d'abord sous le préfet Albareda, jusqu'à ce que celui-ci fût élevé au cardinalat, le 19 mars 1962⁶³), et puis sous le préfet Alphonse Raes, jésuite belge, nommé le 21 mars 1962⁶⁴). Au niveau du bibliothécaire, le cardinal Mercati, décédé le 23 août 1957⁶⁵), fut remplacé, le 14 septembre suivant, par le cardinal Tisserant⁶⁶). Encore une fois, van Lantschoot à l'ombre du cardinal Tisserant. Le 1^{er} juin 1965, van Lantschoot fut admis à l'éméritat et céda son bureau à un autre belge, Mgr José Ruyschaert; toutefois il restait attaché à la Bibliothèque Vaticane à titre de collaborateur scientifique. Il y a laissé la réputation d'une rare érudition et d'une serviabilité dont le professeur Draguet témoigne: «La serviabilité de van Lantschoot était sans limites. Les maîtres d'ascèse égyptiens prescrivaient à leurs disciples d'interrompre leur propre travail dès que quiconque réclamait leur assistance. Ainsi faisait le chanoine. Qu'un inconnu lui écrivît à la Vaticane pour contrôler la leçon d'un manuscrit, ou le mît à contribution pour quelque démarche, il trouvait un homme aussitôt disponible»⁶⁷).

*
* *

⁶⁰) Archives de la Maison générale..., Lettre du cardinal Pacelli, secrétaire d'État, à van Lantschoot, datée du 2 mai 1938: «Il Santo Padre si è benignamente degnato di disporre che venga invitata una Rappresentanza da parte della Santa Sede al XX Congresso Internazionale degli Orientalisti, che avrà luogo a Bruxelles dal 5 al 10 del prossimo Settembre. — Faranno parte di tale Rappresentanza: il Rev. Can. Arnoldo van Lantschoot, della Biblioteca Apostolica Vaticana; l'Ill. mo e Rev. mo Mons. Prof. Giovanni Battista Galbiati, Prefetto della Biblioteca Ambrosiana; il Rev. P. Ireneo Hausherr, S.J., Professore di Teologia Orientale Ascetica e Mistica nel Pontificio Istituto Orientale; il Rev. P. Alberto Vaccari, S.J., Professore di Esegese dell'Antico Testamento nel Pontificio Istituto Biblico».

⁶¹) *Acta Apostolicae Sedis*, 43 (1951), 144.

⁶²) *Acta Apostolicae Sedis*, 38 (1946), 140.

⁶³) *Acta Apostolicae Sedis*, 54 (1962), 199.

⁶⁴) *Acta Apostolicae Sedis*, 54 (1962), 238.

⁶⁵) *Acta Apostolicae Sedis*, 49 (1957), 652.

⁶⁶) *Acta Apostolicae Sedis*, 49 (1957), 978.

⁶⁷) *Anal. Praem.*, 45 (1969), 114; *Byzantion*, 38 (1968), 626; *Le Muséon*, 82 (1969), 255.

Au sein de la Congrégation pour l'Église Orientale, van Lantschoot a rendu de grands services, qui étaient d'ailleurs fort appréciés. Déjà le 15 janvier 1938, le cardinal Tisserant parla au pape Pie XI de la «précieuse collaboration» du chanoine à la Congrégation en vue de la revision et réédition des livres liturgiques des différents rites orientaux. A cette occasion le pape lui accorda, par l'intermédiaire du cardinal, le privilège de pouvoir substituer à la récitation de son bréviaire latin celle de textes choisis de livres liturgiques de l'un ou l'autre rite oriental⁶⁸). Pour se familiariser davantage avec les rites orientaux, il demanda la faculté de célébrer la Messe selon le rite alexandrin, soit en copte, soit en éthiopien; ce que le pape Pie XII lui concéda, le 20 mai 1939, encore une fois par l'intermédiaire du cardinal Tisserant⁶⁹).

Parmi les livres liturgiques, dans la revision desquels van Lantschoot a eu la part du lion, il convient de mentionner spécialement le missel éthiopien, paru en 1944-1945. Dans une note, il en explique lui-même la portée. Les exemplaires du missel en usage depuis 1913 étant épuisés, il fallait une réédition. Toutefois, comme ce missel «n'avait pas rencontré la faveur du clergé indigène catholique, à l'usage duquel il était destiné, et eut en outre à subir d'acribes critiques de la part des membres du clergé éthiopien dissident», il ne pouvait être question d'une réimpression pure et simple. «Afin d'obvier à de justes récriminations et pour ne pas élargir inutilement le fossé qui sépare dissidents et catholiques, la Congrégation pour l'Église Orientale résolut de remettre à nouveau l'œuvre sur le chantier»⁷⁰). Et ce fut un succès: au dire de Milo van Lee, lui aussi

⁶⁸) Archives de la Maison généralice..., Lettre du cardinal Tisserant, secrétaire de la Congrégation Orientale, à van Lantschoot, datée du 17 janvier 1938: «Rev. mo Padre, Ho il piacere di comunicare alla P.V. Rev. ma che, nella Udienza del 15 corrente, avendo presente al Santo Padre la preziosa collaborazione che la P.V. dà a questa S. Congregazione nello studio per la revisione e ristampa dei libri liturgici dei varii riti orientali, Sua Santità si è benevolmente degnata di accordare il privilegio di poter sostituire la recita del Breviario romano-monastico con quella di pezzi scelti nei libri liturgici dell'uno o dell'altro rito orientale, per la durata di circa un'ora al giorno. Sono certo che tale Sovrana prova di benevolenza riuscirà assai gradita alla P.V., che potrà col concesso privilegio rendersi sempre più utile alla Chiesa».

⁶⁹) Archives de la Maison généralice..., Document émanant de la Congrégation pour l'Église Orientale et daté du 22 mai 1939: «Beatissime Pater, Arnoldus van Lantschoot (...), qui revisioni et impressioni Missalis ritus alexandrini, in sermone coptico et aethiopico operam navat (...) postulat ut eodem ritu alexandrino, quem ipse apprime callet, ad libitum Sacrum litare valeat, sive in lingua coptica sive aethiopica, ut facilius munus sibi commissum explere possit. — (...) Pius Pp XII, in Audientia concessa Em. mo Card. a Secretis, die 20 Maji, benigne annuit (...)».

⁷⁰) A. VAN LANTSCHOOT, *A propos d'une nouvelle édition du missel éthiopien*, dans *Ephemerides Liturgicae*, 60 (1946), 386-388. — Il peut être intéressant de voir comment on

chanoine de Parc, le nouveau missel a été accepté aussi par les éthiopiens dissidents⁷¹).

Dans le cadre de la préparation du Deuxième Concile Œcuménique du Vatican, le pape Jean XXIII nomma van Lantschoot, en 1960, parmi les consultants de la Commission pontificale pour les Églises Orientales⁷²).

*
* *

Van Lantschoot a été apprécié aussi en dehors de sa sphère d'activité habituelle au Vatican. Le 12 décembre 1951, il fut élu membre étranger de l'Académie Royale Flamande des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. L'Académie Pontificale de l'Immaculée Conception l'admit comme *socio di merito*, le 8 décembre 1953. Il succéda à Mgr Lefort, décédé le 30 septembre 1959, en tant que responsable scientifique de la section copte du *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium*, publié par les Universités Catholiques de Louvain et de Washington, et dont la direction était assumée par le professeur Draguet. Il devint membre fondateur de l'Association *Le Muséon*, le 19 mars 1960, et, en 1963, membre de la Société Belge d'Études Byzantines. En 1964, il reçut les décorations de Grand Officier de l'Ordre de Léopold et de Chevalier de l'Ordre de la Couronne⁷³).

*
* *

La bibliographie de van Lantschoot a été dressée par le professeur Gérard Garitte⁷⁴). En plus des ouvrages déjà mentionnés, comme son

envisageait, à l'époque, la revision de textes liturgiques. Après avoir énuméré les sources, parmi lesquelles le missel des dissidents, l'auteur continue: «L'examen de ces textes fut entrepris en tenant compte de quelques principes très simples: Se montrer respectueux de la tradition de l'Église éthiopienne et ne pas traiter sa liturgie plus sévèrement que celle des autres Églises orientales ou la liturgie Romaine; ne corriger ou changer que ce qui est absolument nécessaire; supprimer seulement les passages qui ne peuvent être modifiés, par ex. ceux qui affirment une chose fausse, ou absurde, ou contraire au sentiment chrétien (imprécations contre ses ennemis, etc.); être très tolérant pour des allusions à des légendes apocryphes — légendes très chères aux chrétiens orientaux — si elles ne sont que simplement mentionnées, sans aucune insistance; enfin, pour remédier à la longueur de certaines anaphores, déterminer des passages qu'il sera loisible au célébrant d'omettre, sans toutefois déformer la liturgie».

⁷¹) *Anal. Praem.*, 22-23 (1946-1947), 167.

⁷²) *Acta Apostolicae Sedis*, 52 (1960), 850.

⁷³) *Cathalogus Fratrum...*, f. 18. R. DRAGUET, dans *Anal. Praem.*, 45 (1969), 110; *Byzantion*, 38 (1968), 621; *Le Muséon*, 82 (1969), 250. G. GARITTE, dans *Le Muséon*, 82 (1969), 259.

⁷⁴) *Le Muséon*, 82 (1969), 259-264.

Recueil de colophons, ses catalogues de manuscrits et ses livres liturgiques, elle comprend un bon nombre d'articles traitant de différents sujets qui l'avaient intéressé lors du dépouillement de manuscrits. Il les a publiés dans divers *Mélanges* et périodiques, surtout dans *Le Muséon*, qui lui était particulièrement cher à cause de son maître, Mgr Lefort, et de son ami, le professeur Draguet. Il a rédigé de nombreuses notices pour le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques*, dont la direction avait été confiée aux professeurs de Louvain Albert De Meyer et Étienne van Cauwenbergh. Sa dernière publication date de 1966. Selon Mgr Ruyschaert, il était encore occupé à la préparation d'un livre liturgique copte, quand la mort le frappa⁷⁵).

*
* *

Sur les derniers jours de van Lantschoot, quelques détails ont été notés par le chanoine Godefroid Georges Claridge, à l'époque économe de la Maison généralice de l'Ordre de Prémontré à Rome, dans une lettre datée du 25 mars 1969⁷⁶):

Padre returned the early part of January after visiting a sick confrere in Belgium⁷⁷). He seemed to be in the best of health. About 10 February he began to complain of tension across his chest. On 17 February he visited his doctor in Rome, and the doctor was very happy with his general state of health, but gave him some medication to relieve the tension across his chest. Soon after returning from the doctor he seemed to have a reaction to the medicine, but recovered shortly. While not confined to his bed, he appeared to become weaker during the week. On Sunday morning at about 4 o'clock I heard him in his room. At 6 o'clock that same morning seeing his door open and the light turned on, I went to his room and found him dead on the floor. Apparently, he had a very peaceful death. He was buried in Campo Verano on 25 February.

Le 1^{er} mars 1969 eut lieu, à l'église abbatiale de Parc, un service funèbre, qui réunit ses confrères et ses amis en grand nombre. Devant eux, le professeur Draguet prononça l'oraison funèbre, à laquelle je me suis référé déjà plusieurs fois. Qu'il me soit permis d'en citer encore un

⁷⁵) *Revue d'histoire ecclésiastique*, 64 (1969), 329.

⁷⁶) Archives de la Maison généralice..., Lettre adressée à Olga Haltai, qui avait écrit, le 21 mars 1969: «Sono profondamente addolorata per la perdita del P. Lantschoot, che ho stimato. Vorrei sapere le circostanze, malattie della Sua scomparsa».

⁷⁷) Il s'agit, semble-t-il, du chanoine Ludolphe Fabry, son compagnon depuis le noviciat, qui était devenu curé à Villerot, où il mourut le 29 janvier 1969.

passage qui m'a touché profondément ce jour là et qui continue à me toucher :

Lors, approcha pour lui le moment suprême... van Lantschoot eut la grâce de voir venir la mort. J'en suis sûr, il la vit venir, comme le reste, sans passion, et donc sans crainte aucune. Sa foi n'avait pas été ébranlée par le processus d'auto-destruction qui travaille l'Église d'aujourd'hui, — le mot est de Paul VI en personne. Il s'en rendait pourtant un compte exact ; je le constatai au cours de notre dernière et longue conversation, lors de son ultime retour en Belgique il y a peu de semaines. Mais ce sage, qui n'entretenait aucune illusion sur les hommes, avait d'autre part un sens aigu du mystère de celui que le prophète Isaïe appelle le *Dieu caché*. Il est mort, c'est ma conviction, dans les certitudes et les ignorances de la foi⁷⁸).

Abdij Tongerlo

N.J. WEYNS, O. Praem.

Abdijstraat, 26

B-3180 Westerlo.

⁷⁸) *Anal. Praem.*, 45 (1969), 115; *Byzantion*, 38 (1968), 628; *Le Muséon*, 82 (1969), 257.